| | | |
|---|---|---|
| CNFCPP | **FICHE PROGRAMME D'UNE ACTION DE FORMATION** | Réf: **FORM.FINC.02**<br>Version : 00<br>Date d'application : 20/04/09 |

## ❑ Thème : Maitriser les techniques des crédits documentaires

**Il s'agit d'une approche professionnelle dans la gestion de** crédits documentaires et la nouvelle démarche pour la vérification des documents export selon les pratiques bancaires internationales standard (PBIS 2013): Une vision d'un expert, une vision purement professionnelle

❑ **Population cible** : Technico-commerciaux, responsables des services export, administration des ventes, responsables de la logistique, financiers, toute personne traitant des opérations de règlement à l'export et à l'import.

| **Objectifs de la formation :** | **Objectifs pédagogiques** : |
|---|---|
| • Gérer les risques dans un crédit documentaire<br>• Maitriser les nouveautés des RUU600<br>• Connaissance approfondie des mentions générales, obligatoires et des dates butoirs figurant dans un crédit documentaire<br>• La maitrise des crédits documentaires spéciaux<br>• Savoir manipuler les documents nécessaires et indispensables pour la réalisation d'un crédit documentaire | • Gérer efficacement et avec prudence les crédits documentaires<br>• Connaitre les différents types de réserves dans un crédit documentaire avant même d'entamer la production ou l'exportation de la marchandise<br>• Maitriser les coûts des crédits documentaires<br>• Maitriser les pratiques bancaires internationales standard pour l'examen de documents en vertu d'un crédit documentaire.<br>• Savoir se se prononcer sur les réserves |

| Jours | Contenus/concepts<br>Clés à aborder | Méthodes et Moyens Pédagogiques | Durée (Heure) | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Théorie | Pratique |
| 1er jour | **Les crédits documentaires**<br><br>**(**RUU 600 : Applicables à partir du 01/07/2007)<br><br>- Présentation et définition des RUU600<br>- Les intervenants dans un crédit documentaire : nouvelle Version<br>- Mentions Générales dans un crédit documentaire : nouvelle version<br>- Mentions Obligatoires dans les RUU600<br>- Les dates butoirs dans un crédit documentaire : nouvelle version (RUU600)<br>- Les différentes formes de crédits documentaires et leurs modes de réalisation selon les RUU600<br>- étude de Cas pratiques : cas d'un crédit documentaire à l'import<br>- Comment réussir l'ouverture d'une lettre de crédit<br>- Analyse de tous les changements apportés par les RUU600 avec des commentaires et des critiques<br><br>**SUITE CREDITS DOCUMENTAIRES**<br><br>- Les points essentiels à retenir pour une bonne gestion des crédits documentaires<br>- Ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut éviter dans une ouverture d'un accréditif se référant aux nouvelles pratiques du crédit documentaire<br><br>- Cas pratique<br>- Les réserves : comment peut on les éviter ?<br>- Démarche à suivre pour la réalisation d'un crédit documentaire sans erreur<br>- Cas particulier : la lettre de crédit stand-by : | **Méthodes pédagogiques** :<br>- Exemples pratiques<br>- Cas réels répondant aux attentes des participants<br><br>**Matériel didactique** :<br>tableau blanc | 03H | 03H |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **2ème jour** | - Cas pratique d'une L/C stand-by<br>- Points de similarités et de différences entre un crédit documentaire<br><br>**CAS PRATIQUES:**<br><br>1- Importation:<br>- SWIFT d'ouverture d'un crédit Import: analyse de tous les Champs, interprétation et signification financière et commerciale;<br>- rôle de chaque intervenant et son engagement dans cette opération import<br><br>2- Exportation:<br>- SWIFT d'ouverture d'un crédit export: analyse de tous les Champs, interprétation et signification financière et commerciale;<br>- Rôle de chaque intervenant et son engagement dans cette opération export<br><br>3- Cas spéciaux:<br>- Des cas de crédits documentaires faisant apparaitre seulement des banques étrangères et ou les banques Tunisiennes n'ont aucun rôle: comment gérer professionnellement ces cas: illustration des cas réels vécus par une entreprise exportatrice Tunisienne | | 03H | 03H |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **3ème Jour** | **Les Pratiques Bancaires Internationales Standard pour l'examen de documents en vertu d'un crédit documentaire : P.B.I.S**<br>Ce qu'il faut savoir pour pouvoir réaliser avec exactitude la vérification des documents et se prononcer correctement sur les irrégularités des documents par rapport aux termes et conditions du crédit ouvert :<br>Remarques préliminaires<br>Principes généraux<br>et calcul de la date d'échéance<br>La facture<br>Document de transport multimodal<br>Le connaissement<br>Connaissement de charte-partie<br>Document de transport aérien : la L.T.A<br>Documents de transport par route, rail ou voie de mer intérieure<br>Document d'assurance et couverture<br>Certificat d'origine<br><br>***Tarif :***<br><br>panoplie de commissions ;<br><br>Panoplie de frais ;<br><br>Remarques diverses sur les<br><br>commissions prélevées par les<br><br>banques | | 03H | 03H |

| | |
|---|---|
| **TOTAL:** | **18H :00** |

. . . . . .